



Le 2 avril 2023

Adoption des lois anti-grève et anti-syndicale :

UN RUDE COUP PORTÉ CONTRE LE PROLÉTARIAT

Le 29 mars 2023, le conseil de la nation a adopté les textes de loi contre l'exercice du droit de grève et du droit syndical. Le prolétariat se trouve ramené à la situation qu'il connaissait avant les années 1990. En effet, l'adoption de ces lois met purement et simplement fin aux quelques acquis issus de 88 en matière de liberté syndicale, en multipliant de fait les entraves à la constitution de syndicats indépendants du pouvoir et de la bourgeoisie. Ces lois interdisent de fait l'exercice du droit de grève avec l'obligation de passer par une multitude d'instances de « médiation » contrôlées de bout en bout par les représentants de l'État. Elles interdisent de fait que les travailleurs s'organisent en toute indépendance par rapport au patronat en imposant la présence des patrons ou de leurs représentants dans les assemblées générales.

Elles font en sorte qu'une épée de Damoclès pèse de façon constante sur les organisations syndicales qui peuvent à tout moment être arbitrairement dissoutes ou interdites, au nom de la représentativité, dont le régime a défini les critères, de telle sorte que cela leur permet de sélectionner des syndicats à la botte du régime, ou encore liquider les « brebis galeuses ». Elles permettent de dissoudre des syndicats qui organiseraient des grèves, décrétées illégales par les représentants du pouvoir .

Il remettent en cause le droit de s'organiser sur le plan politique en décrétant l'incompatibilité entre l'appartenance conjointe à un parti et à un syndicat. C'est dire qu'un militant syndical est condamné à la quasi clandestinité s'il veut s'organiser dans un parti politique.

Il serait trop long de détailler l'ensemble des mesures contenues dans ces deux textes, la réalité, c'est qu'on assiste à une régression qui renvoie aux pires périodes de la dictature de la junte militaire et du parti unique.

L'adoption de ces deux lois ouvre la voie à une intense chasse aux sorcières contre l'ensemble des militants ouvriers, contre la classe ouvrière dans son ensemble. C'est un coup porté d'une ampleur telle qu'elle aura des conséquences catastrophiques durables sur la lutte des classes en Algérie.

Et ces lois ont été adoptées pour ainsi dire sans combat. Ou plus exactement, elles ont été adoptées sans que les dirigeants syndicaux n'engagent le moindre combat conséquent.

LES DIRIGEANTS SYNDICAUX EN PORTENT LA TOTALE RESPONSABILITÉ

Les travailleurs étaient disponibles pour engager l'affrontement. En témoignent les nombreuses prises de positions des instances syndicales intermédiaires où les syndicalistes et les travailleurs exprimaient leur rejet de ces lois et tendaient à exiger des responsables nationaux qu'il engagent le combat dans l'unité pour leur retrait. La base était prête au combat. En témoigne les 6000 syndicalistes de l'UGTA qui se sont rassemblés à Alger au cri de retrait.

La base était prête mais elle a été pour ainsi dire émasculée par les dirigeants syndicaux. Ces derniers ont tout fait pour empêcher la centralisation du combat, en refusant notamment d'appeler à l'organisation d'une manifestation centrale à l'APN pour interdire aux députés de voter la loi.

En lieu et place, ils ont multiplié les déclarations demandant formellement le retrait sur la ligne : « nous n'avons pas été associés à la rédaction des textes », ou en expliquant avec un cynisme abject que les lois n'étaient pas conformes à l'esprit de la constitution, aux textes internationaux ou aux instructions du président, dans le cadre de l'Algérie nouvelle qu'il voulait promouvoir !!!

Ils s'en sont remis au conseil constitutionnel, une institution au service exclusif du pouvoir, ou au Bureau international du travail, qui est au mieux une instance internationale de collaboration de classes entre la bourgeoisie à l'échelle internationale et les appareils internationaux des syndicats, au pire un instrument au service de la bourgeoisie pour légitimer l'ensemble des coups portés au prolétariat. Et pour couronner le tout, ils ont adressé des suppliques à Tebboune lui-même, alors que ce dernier est l'initiateur des dites lois. Ils se sont adressés au bourreau pour qu'il n'exécute pas la sentence !!!

Tout cela s'est accompagné d'un appel à une journée de grève, sans lendemain émanant de 31 syndicats de la CSA, qui s'est transformée en journée d'action où le mot grève lui-même avait disparu des derniers communiqués. Un pitoyable baroud d'honneur, qui pourtant a vu une mobilisation non négligeable dans certains secteurs, ce qui témoignait de la disponibilité au combat de la classe ouvrière.

Finalement, ils ont appelés à un meeting le 8 mars à la veille de l'adoption des projets par l'APN, un meeting qui ne s'est pas tenu !!!

La direction de l'UGTA quant à elle n'a pas bougé une oreille malgré les appels pressants de sa base.

LES DIRIGEANTS SYNDICAUX DE LA CSA ET DE L'UGTA PORTENT L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE CETTE DÉFAITE !!!

Mais s'ils attendent des remerciements ou une quelconque reconnaissance de la part de ce régime, leurs espérances risquent d'être pour le moins déçues. En témoigne l'éviction du secrétaire général de l'UGTA Labatcha, qui pourtant n'a jamais caché ses accointances avec le régime. Il s'était pleinement engagé dans la campagne pour l'élection de Tebboune et surtout pour le référendum constitutionnel. Pourtant il a été remercié sèchement pour avoir été incapable de contenir la fronde au sein de l'UGTA.

Il y a fort à parier que le gouvernement et le patronat vont tenter de se livrer à une purge, qui va toucher l'ensemble des syndicats et des syndicalistes qui ne se soumettent intégralement pas à la feuille de route du pouvoir.

Tebboune et sa junte sortent renforcés de cette séquence alors que le prolétariat a été profondément sonné.

Quant aux organisations syndicales, elles en sortiront très sérieusement affaiblies, certaines d'entre elles risquent de ne pas s'en remettre. Cette défaite sera lourde de conséquences pour la classe ouvrière, elle aurait pu être évitée, mais c'est la politique de trahison des dirigeants syndicaux qui l'a permise.

APRÈS LA VICTOIRE DE TEBBOUNE AUX ÉLECTIONS LE RÉGIME MET EN PLACE LA TOTALITÉ DE SA FEUILLE DE ROUTE

Cette défaite qui n'était pas inéluctable, renforce le régime après l'élection de Tebboune qui a été permise par le refus des dirigeants syndicaux d'appeler au boycott, quand ils n'ont pas purement et simplement soutenu le processus électoral. Pas à pas, avec l'appui des dirigeants syndicaux, Tebboune est parvenu à rétablir le régime et nous risquons de passer aujourd'hui à l'étape suivante, le rétablissement complet du régime-militaro policier et la mise en place des réformes voulues par la bourgeoisie et les puissances impérialistes.

Tout ce qui était inscrit dans la réforme de la constitution est en train de se mettre en place :

- Sur le plan économique, c'est open bar pour la bourgeoisie algérienne et les grands trust liés notamment à l'extraction des hydrocarbures et aux mines. Pour la bourgeoisie, c'est la liquidation de toute entrave au pillage du pays et à l'exploitation accrue du prolétariat, avec des aides toujours plus grandes, consenties à la bourgeoisie dans le cadre de « l'amélioration du climat des affaires » chère à Tebboune et qui est désormais inscrite dans la constitution.
- Sur le plan international, c'est la soumission aux puissances impérialistes, faisant de l'ANP, un supplétif pour les opérations militaires coloniales des grandes puissances, notamment dans l'Afrique sub-saharienne.
- Sur le plan des conditions de vie des masses, c'est la suppression rampante des subventions aux produits de première nécessité, la liquidation de centaines d'entreprises avec leurs lots de licenciements, la pulvérisation du statut de la fonction publique et son dépeçage dans le cadre de la réforme du statut des personnels de l'éducation ou encore des personnels de la santé. D'autres mesures sont dans les tiroirs, elles ne tarderont pas à être exhumées comme la liquidation de la santé publique, des retraites ou de la CNAS. A cela s'ajoute la diminution drastique du pouvoir d'achat des masses du fait de l'inflation accentuée par les spéculateurs, et le refus du pouvoir d'augmenter les salaires à la hauteur des besoins.
- Sur le plan des libertés démocratiques, c'est bien sûr les lois antisyndicales, mais c'est aussi la liquidation pure et simple de la liberté de la presse et des partis politiques de l'opposition (au moins 300 détenus politiques officiellement recensés), le harcèlement des journalistes, et la mise au pas jusqu'à l'interdiction des journaux. Ainsi deux des derniers médias non liés au pouvoir (Maghreb Émergence et Radio M), viennent d'être empêchés, avec à la clef, l'arrestation du journaliste Ihsane El-Khadi, sous la menace d'une condamnation à 5 ans d'emprisonnement .Autre exemple, la suspension voir l'interdiction de certains partis, comme le MDS ou encore le PST....., dans un contexte où la répression s'abat de façon exponentielle sur les militants.

Voilà concrètement « l'Algérie Nouvelle » de Tebboune et sa clique !!!

La plupart de ces éléments figurait dans la réforme de la constitution qui a été adoptée grâce au refus des dirigeants syndicaux de l'UGTA et de la CSA d'appeler au boycott des processus législatifs et référendaire !!!

LES CONDITIONS DU COMBAT RENDUES BEAUCOUP PLUS DIFFICILES

La classe ouvrière a subi des coups majeurs avec la complicité des dirigeants syndicaux. Il aurait été possible de mettre un coup d'arrêt à cette offensive. Pour cela, il aurait fallu infliger une défaite au régime en imposant le mot d'ordre de retrait des lois anti-grève et anti-syndicales. Pour cela il fallait imposer aux dirigeants syndicaux la rupture du dialogue avec le régime et la manifestation centrale à Alger dans l'unité de l'UGTA et de la CSA.

Pour leur part, les militants de Maghreb socialiste ont été parmi les premiers à combattre avec constance sur cette orientation en adaptant pas à pas les mots d'ordre. Ainsi ils ont notamment avancé le mot d'ordre de manifestation à l'APN au moment où c'était le plus opportun. A l'heure actuelle, avec l'adoption des lois, force est de constater que ce mot d'ordre n'est plus à l'ordre du jour.

La base était prête, les dirigeants syndicaux se sont refusés à mener le combat, ce qui a conduit à la défaite. Car défaite il y a et ceux qui le contesteraient sont des bavards impénitents ou des charlatans.

Dès lors, les conditions du combat sont rendues plus difficiles. Pour autant, avec la baisse du pouvoir d'achat, le projet de liquidation du statut de la fonction publique, les licenciements, la paupérisation d'une part grandissante de la population, les travailleurs seront contraints d'engager le combat.

Les revendications sont claires et restent d'une actualité brûlante :

- arrêt immédiat de la répression !
- rétablissement des libertés démocratiques dont le droit de grève et de s'organiser dans des syndicats et des partis, liberté de la presse !
- abrogation des lois anti-grève et anti-syndicale
- indexation des salaires et des pensions sur le coût de la vie !
- doublement de la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires !
- défense inconditionnelle du statut général de la fonction publique !
- Contre le chômage échelle mobile des heures de travail

Pour cela la classe ouvrière doit s'organiser pour imposer aux dirigeants des organisations syndicales qu'elles rompent avec le régime, qu'elles organisent dans l'unité les conditions pour l'affronter et le vaincre. Mais ce combat doit s'accompagner de la construction de l'outil indispensable pour organiser et centraliser la lutte. Ce qu'il manque, c'est un parti ouvrier avec un programme permettant d'en finir avec le régime pour satisfaire les revendications.

La junte au pouvoir en est consciente. C'est la raison pour laquelle elle a décidé d'interdire aux militants syndicalistes de s'organiser politiquement dans un parti.

Les militants de Maghreb socialiste œuvrent pour dégager une force politique susceptible de s'organiser à l'échelle du pays, sur l'axe de la construction du parti ouvrier. Ils invitent tous les militants sans exclusive, attachés à ce combat à engager la discussion en vue de se regrouper sur cet objectif.

Les militants regroupés autour de « Maghreb socialiste » n'ont pas d'autres intérêts que ceux des masses en lutte contre le régime.

C'est pourquoi, ils militent :

- pour la chute du régime, la satisfaction de toutes les revendications démocratiques en particulier l'élection d'une Assemblée nationale souveraine
- pour la satisfaction des revendications ouvrières, ce que seule permettra la constitution d'un véritable gouvernement ouvrier en finissant avec la domination impérialiste, expropriant les grands groupes capitalistes, organisant la production en fonction du besoin des masses
- immédiatement pour l'unité des rangs ouvriers, le front unique des organisations ouvrières ouvrant sur la constitution d'une centrale ouvrière unique indépendante de l'Etat et de la bourgeoisie, et démocratique
- pour la constitution d'un véritable parti ouvrier
- en l'absence de ce dernier, aujourd'hui, pour un gouvernement des organisations syndicales

Ce combat en Algérie est indissociable du combat pour la construction de partis ouvriers au Maroc et en Tunisie où les masses sont confrontées aux mêmes questions. Il s'inscrit dans la perspective des Etats Unis Socialistes du Maghreb.

Les travailleurs et jeunes qui partagent ces objectifs ou qui veulent en discuter sont invités à prendre contact :

maghrebsocialiste@free.fr

